

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021**

### **Convocation du 21 septembre 2021**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes Maryse VANDEPITTE, Marylène BRARE, Martine TRIQUET, Françoise MOLLIENS, Nathalie SEMEDO DA VEIGA, Barbara CORRENT-JACOB, Monique FORTIN, Nathalie GRÉBERT, Bernadette LEPRÉTRE et MM. Patrick BUDIN, Georges VILLALPANDO, Thibault DE BLANGIE, Flavian THUILLIER, Éric THIERRY, Pierre VIEL et Patrick DUPUIS.

### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

M. Grégory CAGNARD donne pouvoir à Mme Marylène BRARE  
M. Arnaud LAVIALLE donne pouvoir à Mme Marylène BRARE  
Mme Frédérique PETIT-BALLAGER donne pouvoir à Mme Martine TRIQUET  
Mme Lucie BOUBERT  
Mme Nathalie COPPENS

### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Jean-Pascal HOPQUIN  
M. Marco DAMIANI

**PRÉSIDENTE DE SÉANCE :** Mme Maryse VANDEPITTE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Barbara CORRENT-JACOB

La séance est ouverte à 20h05.

### **Transfert du marché communal de plein air**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 08 juillet 2021 créant le marché de plein air,

Lors de la séance du 8 juillet, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la création d'un marché de plein air sur la commune de Boves.

Initialement, le marché était prévu, dans un premier temps, rue du Général de Gaulle puis sur le parking situé à côté de la mairie, le dimanche de 8H30 à 12H30.

Cependant, la commune doit mettre à disposition des commerçants, les équipements nécessaires pour le respect des règles d'hygiènes tels que les sanitaires, prises électriques, eau.



Ces équipements sont facilement accessibles dans le bâtiment communal « le Palais des Enfants », il donc logique de transférer l'emplacement du marché rue Eugène Desprès.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le transfert du marché communal hebdomadaire rue Eugène Desprès.

La séance est levée à 20h15.

**Fait à Boves, le 4 octobre 2021**

**Le Maire  
Maryse VANDEPITTE**

